

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17156741

Je



26 OCT. 2017

Greffe

N° d'entreprise : 0860 787 106

Dénomination

(en entier) : **CORETEC TRADING**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : rue des Gardes-Frontières, 1 - 4031 LIEGE-ANGLEUR

Objet de l'acte : MODIFICATION AUX STATUTS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Louis URBIN-CHOFFRAY, notaire associé de résidence à Esneux, le 19.09.2017, enregistré à Liège 2 AA le 26.09.2017 vol 00000 folio 0000 case 0010086, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la sa CORETEC TRADING a pris les décisions suivantes :

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le nombre de parts en convertissant les 100 parts sociales actuelles en 6.200 parts, lesquelles seront réparties entre les trois associés au prorata de leur participation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide la modification de l'article 5 des statuts en conséquence de ce qui précède comme suit :

« Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000€). Il est divisé en six mille deux cent (6.200) parts sociales sans mention de valeur nominale représentant 1/6.200ème du capital social. »

Pour extrait analytique conforme, le notaire Louis Urbin-Choffray

déposés en même temps une expédition conforme de l'acte du 19.09.2017, et les statuts coordonnés et trois procurations.



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).